

Samedi 8 : Permanence parlementaire de M. DURAND à 9h en mairie.  
Samedi 15 : installation du Conseil municipal des enfants à la mairie à 10h.

Samedi 15 : repas des seniors avec animations à la salle Gesquière à 12h.

Jeudi 27 : Collecte de sang à salle du Denier à Lomme de 10h à 13h et de 15h à 19h

Vendredi 11 : commémoration devant le monument aux morts et banquet à la salle Gesquière.

Samedi 19 novembre : collecte de vêtements à la mairie de 9h à 12h.

Dimanche 20 : élection premier tour Primaire Les Républicains à l'Espace associatif.

Samedi 26 : banque alimentaire à la mairie de 9h à 12h.

Dimanche 27 : élection second tour

ETAT CIVIL 2016

Mariage

Jean Baptiste BRUNEL et Anaïs MAILLOT, le 30 juillet

Naissances

Louis ENIZANT, le 15 juillet  
Swany NEDJARI SCHOREEL, le 6 août  
Liam RENARD, le 12 août  
Sasha GRIMONPREZ, le 18 août  
Selyane GHRIB, le 28 août

Décès

Joseph MOUVAUX, le 31 juillet  
Jean Luc ROELENS, le 2 août  
Marc GABON, le 16 juillet  
Sophie ZAWADZKA, le 16 juillet  
Emilienne DORCHIES, le 31 juillet  
Andrée COUGNEAU, le 30 août  
Didier ONOO, le 8 septembre  
Elisabeth BARBET, le 10 septembre

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour voter aux élections présidentielles et législatives en 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Si ce n'est pas le cas, vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous rendre en mairie, muni des justificatifs d'identité et de domicile.

Informations locales



ASSURANCE ET SOLIDARITÉ :

Acheter mieux et moins chère votre complémentaire santé

Depuis la parution d'un article publié dans l'Echo du mois de décembre 2015 sur la complémentaire santé proposée aux retraités de Cappinghem, vous êtes nombreux à avoir souscrit et pour d'autres à souhaiter des informations complémentaires.

Le principe consiste à regrouper dans l'association « Assurance et Solidarité » les retraités et les demandeurs d'emploi de la commune de Cappinghem pour leur permettre d'acheter leur contrat mutuelle santé moins cher avec d'excellentes garanties.

Par la force du collectif, vous achetez votre complémentaire santé parfois jusqu'à 1000 euros moins cher, de quoi retrouver du pouvoir d'achat et accéder aux soins médicaux dont le coût est de plus en plus élevé. Une remise immédiate et permanente de -5% dès 2 personnes sur votre contrat vous est offerte.

Assurance et Solidarité propose 4 choix de formules de garanties (dont l'ACS) adaptées aux besoins de remboursement des retraités et demandeurs d'emploi longue durée. Ce contrat solidaire est à effet immédiat, sans questionnaire médical quel que soit votre âge et sans jamais vous exclure.

L'assureur mutualiste sélectionné, M comme Mutuelle (ex Vauban Humanis), basé à Lille depuis plus de 150 ans, dispose d'un système de tiers payant national et efficace.

Le fonctionnement est simple, de plus, vous êtes représentés par l'association « Assurance & Solidarité » qui défend vos intérêts face à l'assureur pour de meilleures garanties, cotisations et services.

Contact : Site web : [www.solidaire-assur.com](http://www.solidaire-assur.com)

Courriel : [contact@solidaire-assur.com](mailto:contact@solidaire-assur.com) - Tél : 03 28 14 10 10

SÉCURITÉ

Veiller à entretenir les plantations donnant en limite de trottoir afin de ne pas incommoder le passage et risquer glissades ou chutes aux piétons.



CIVISME

Par ailleurs, ont été enlevés, des papiers au Jardin public et des sacs poubelles au cimetière. **Faisons en sorte de préserver notre village propre.**

ERRATUM

L'article paru dans L'écho de juillet-août 2016 dans la rubrique des Espaces verts a été rédigé par Noémie COMBALIER, stagiaire en L3 Environnementaliste à l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille.

CABINET MÉDICAL - 103 rue Poincaré

- Angélique GAILLY : Kinésithérapeute, tél 06.67.10.56.63
- Maxence GRIMONPREZ : Infirmier, tél 06.27.67.34.24
- Elodie LEGAT : Kinésithérapeute, tél 06.03.10.05.32
- Mathilde SERGEANT : Sage femme, tél 06.62.75.28.26
- Juliette TACQ : Médecin généraliste, tél 03.66.72.64.07
- Nicolas ZOUARI : Ostéopathe, tél 06.62.00.67.81

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Une nouvelle saison débute. Si vous êtes inscrits à la Bibliothèque communale, pensez dès à présent à renouveler votre inscription.

Si, par contre, vous n'êtes pas encore inscrits, il n'est pas trop tard, pour découvrir le large panel de livres proposés à tout public, et plonger votre imaginaire dans le monde d'auteurs comme : Juliette BENZONI, Donato CARRISI, Richard CASTLE, Laurent GAUDÉ, Emmanuel SCHMITT, et bien d'autres auteurs

encore. Pour cela, rien de plus simple.

Sachez que des bénévoles s'investissent, depuis plus de 25 ans, pour recevoir, conseiller et donner aux petits et aux grands le plaisir de découvrir la lecture.

La Bibliothèque, située derrière la mairie, est ouverte :

- le lundi de 17h à 19h,
- le mercredi de 15h à 17h,
- et le samedi de 11h à 12h.

La cotisation demeure de 20€ par an et par famille.



# L'écho

Le bulletin municipal du village de Cappinghem

N° 248 / octobre novembre 2016

Le mot du Maire et des Elus



Chères Cappinghemmoises, Chers Cappinghemmois,

« Entre rumeur et tumeur, une seule lettre diffère. La rumeur est un cancer de la parole » (Y. Moix).

Depuis quelques semaines, je ne peux m'empêcher d'avoir cette phrase à l'esprit tant notre village semble bruir de « on dit », de « il paraît », ragots plus ou moins vrais, bruits de couloir plus ou moins faux, dont le point commun, étrangement, est de systématiquement déprécier l'action de la Municipalité...

L'objectivité n'est malheureusement pas aidée lorsque l'on peut lire dans les colonnes d'un titre de la presse quotidienne régionale en situation de quasi-monopole des informations incomplètes voire erronées.

Il est ainsi indiqué dans le compte-rendu du dernier conseil municipal : « Réponse du maire : je n'ai jamais dit qu'il n'y aurait pas d'augmentation d'impôts durant ce mandat ». Le correspondant de presse oublie juste d'indiquer que j'avais pris soin de préciser que cette solution serait uniquement envisagée pour financer des investissements à condition qu'ils soient, bien entendu, indispensables et que d'ailleurs, je ne faisais que répéter ce que j'avais pu vous dire lors de la campagne électorale de 2014. J'ai la faiblesse de penser que cette précision était d'importance.

De la même façon, s'il est vrai qu'avec plusieurs communes environnantes, nous serions intéressés par la création d'une police inter-municipale, le coût envisagé, contrairement à ce que vous avez pu lire, ne serait pas 160 000€ par commune. La réalité est qu'une première approche du coût en personnel serait de cette somme, à répartir entre toutes les communes. J'indique, à toutes fins utiles, qu'aucun engagement n'a évidemment été pris quant à la création de cette police inter-municipale.

Alors, pour faire pièce aux médisances les plus flagrantes, même si « les rumeurs sont comme des rats, il est impossible de s'en débarrasser » (A. Coburn), vous pourrez découvrir dans ce numéro de l'Echo de Cappinghem une nouvelle rubrique appelée « Les Points sur les i », dont nous espérons cependant qu'elle n'y figurera pas trop régulièrement.

Sans oublier, bien sûr, que le bureau des Adjoints et moi-même restons à votre disposition pour répondre de vive voix aux questions que vous pourriez vous poser.

Christian MATHON, Maire de Cappinghem.

SUCCÈS POUR LE FORUM DE LA VIE LOCALE



Ce forum du 11 septembre dernier a tenu toutes ses promesses. De nombreux visiteurs sont venus se renseigner et s'inscrire aux activités de diverses associations.

Comme chaque année, ce forum a été une vitrine des activités proposées à Cappinghem par la Municipalité :

sports, culture, loisirs, vie sociale.

Il dévoile la richesse et la vitalité du milieu associatif de notre commune et permet de faire connaître les différentes associations, telle que l'APEIC et son Président, Grégory BAF COP, qui était même accompagné de Pikachu et des enfants pour la chasse aux Pokemons.



Un « livret » détaillant toutes les activités est à votre disposition à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site de la commune.



Des démonstrations sportives ont eu lieu pour le plus grand plaisir des visiteurs et pour clôturer cette belle matinée, Josette BAUDOUIN, Adjointe au Maire en charge de la vie locale et des Associations a invité tous les visiteurs à se retrouver autour du « verre de l'amitié ».



Madame Jacqueline GRUSON, animatrice de gymnastique volontaire à Cappinghem depuis plus de 30 ans est décédée le 23 septembre 2016 dans sa 66ème année.

Monsieur le Maire et les membres du Conseil municipal présentent leurs sincères condoléances ainsi que leurs sentiments attristés à son époux et à sa famille.

Nous garderons en mémoire, son dynamisme, sa bonne humeur et son enthousiasme. Son souvenir restera vivant chez de nombreux cappinghemmois.

## Elections des Primaires

### ELECTIONS DES PRIMAIRE DE LA DROITE ET DU CENTRE

Les 20 et 27 novembre 2016

Concernant la 11ème circonscription du Nord, il y aura une répartition sur 14 communes qui auront des bureaux de vote ouverts afin de permettre aux électeurs qui le souhaitent de s'exprimer sur le choix d'un candidat.

Il n'y aura pas de procuration, il faudra donc se déplacer.

Les communes concernées sont les suivantes :

Armentières – Bois Grenier – Capinghem – Ennetières en Weppes – Erquinghem Lys – Frelinghien – Hallennesles Haubourdin – Houplines – La Chapelle d'Armentières – Le Maisnil – Lille – Lomme – Premesques – Sequedin.

Concernant Capinghem, le bureau de vote sera situé à l'Espace associatif, 4 rue d'Ennetières.

Horaires d'ouverture de 8 heures à 19 heures

### Qui peut voter ?

Le vote n'est pas réservé aux adhérents des partis, il est ouvert à tous. Pour voter, il suffit que :

- les électeurs soient inscrits sur les listes électorales au 31 décembre 2015,

- les mineurs, qui auront 18 ans pour l'élection présidentielle, soient au préalable inscrits sur le site Internet de la primaire entre le 22 septembre et le 16 octobre.

Il y aura tout de même deux conditions à respecter pour pouvoir déposer son bulletin dans l'urne :

1) De verser 2€ par tour de scrutin de participation aux frais d'organisation,

2) De signer par tour de scrutin la charte de l'alternance qui précise que le citoyen qui vote partage les valeurs républicaines de la droite et du centre.

### Attention :

Ne pas oublier de se présenter avec une pièce d'identité.

Les Primaires de la Gauche se dérouleront les 22 et 29 janvier 2017. Sur demande, un local sera mis à disposition.

## Ecole Lucie Aubrac

### RENTREE SCOLAIRE 2016

Cette année, 175 enfants ont franchi les portes de l'école Lucie Aubrac, le directeur de l'école et huit professeurs d'école se partagent l'enseignement dans les deux classes de maternelle et les quatre classes d'élémentaire.

Le bien être des élèves à l'école, que ce soit pour la partie scolaire ou la partie périscolaire demeure une priorité de la Municipalité. Il est à constater qu'aucune fermeture de classe sur la dernière décennie n'est à déplorer à Capinghem. Ce constat révèle, si besoin est, de la qualité, de l'enthousiasme et de l'attractivité que le Service Périscolaire offre aux enfants pour que la journée à l'école s'effectue dans les meilleures conditions.

Il faut savoir que chaque jour, 75% des enfants fréquentent la restauration scolaire. La société Elior, qui assure la prestation, reste attentive aux observations apportées par la Commission Menu qui se réunit deux fois par trimestre pour l'élaboration des menus proposés aux enfants.



Périscolaires (TAP) sont assurés par quatre animateurs périscolaires et le coordonnateur et permettent ainsi aux enfants de pratiquer des activités de qualité avec des thèmes originaux à la fin de journée.

La Municipalité dégage chaque année un budget conséquent destiné aux élèves de l'école et aux enseignants. Pour exemple, durant toute l'année scolaire quatre agents municipaux accompagnent les enseignants. Cette année, trois classes et le couloir de l'école maternelle ont été entièrement repeintes ainsi que la façade de l'école élémentaire par les agents du Service Technique.

A cela s'ajoute les fournitures scolaires allouées pour chaque enfant (35€), ainsi que la prise en charge des transports scolaires (sorties de fin d'année, voyage, concert ONL,...), des entrées de la piscine pour les classes d'élémentaires et le salaire des enseignants pour les études dirigées (plus de 15000€ par an).

Monsieur le Maire et Antoine TRICOIT, Adjoint au Maire à l'École, au Périscolaire et au CME, continuent à agir pour préserver, en collaboration avec Jean Michel HUGÉUX, Directeur de l'école, un enseignement de qualité dans notre village.



Chaque jour également est offerte aux parents d'élèves la possibilité de déposer leurs enfants à la garderie avant et après l'école. Enfin, tout au long de la semaine, les Temps d'Activités

Accueil du public : lundi de 13h30 à 17h - du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - samedi de 9h à 12h

## Conseil municipal des enfants

Mardi 27 septembre 2016 a eu lieu en mairie, l'élection partielle du Conseil municipal des enfants (CME). Cet événement a été organisé conjointement par Antoine TRICOIT, Adjoint au Maire et par Jean Michel HUGÉUX, Directeur de l'école Lucie AU-BRAC.

Sept candidats CE2 se sont présentés pour occuper deux places à pourvoir. Marie Claude FICHELE, Adjointe au Maire et Monique HARMANT, Conseillère municipale déléguée ont fait en sorte que le scrutin se déroule dans les meilleures conditions.

Lucie DELANNOY et Valentine VAN DE WIELE, élues par les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2, prendront leurs fonctions lors de la cérémonie d'installation des nouvelles élues CME, présidée par M. le Maire, le samedi 15 octobre prochain à la mairie.



## Centre communal d'action sociale

### LE REPAS DES SÉNIORS

Dans le cadre de la Semaine Bleue, la Municipalité organise le traditionnel repas des seniors.

Celui-ci se tiendra à la Salle Robert Gesquière, samedi 15 octobre prochain à partir de 12heures.

Comme en 2014, Bernard et Stéphanie animeront ce moment de retrouvailles, de convivialité et d'échanges.



### EPHAD à HUMANITÉ

L'EHPAD Saint François de Sales a eu le plaisir de recevoir mercredi 21 septembre passé, la visite de Monique HARMANT, Conseillère municipale déléguée à l'Action sociale et aux Personnes âgées.

Au nom de la Municipalité, Madame Monique HARMANT a offert aux résidents des tours de cou imprimés du logo de la commune de Capinghem spécialement réalisés à leurs intentions.

## Associations

### ASSOCIATION SPORTIVE OMNISPORT : ASO

De nouvelles activités à Capinghem avec L'ASO ! En plus du karaté ouvert aux enfants de 3 à 13 ans le mercredi, l'ASO propose désormais 2 nouvelles façons de se divertir dont une permettant d'apprendre à se défendre...

Le Krav Maga qui a lieu le mardi soir de 19h à 21h est une discipline permettant d'assimiler des techniques d'autodéfense pour de nombreuses situations. Vous aurez ainsi les moyens de vous défendre que vous soyez en jogging ou en tenue de soirée. Des ateliers seront mis en place également pour les femmes portant des talons ! Rejoignez vite l'équipe ! (Ouvert de 15 à 77 ans)



Ensuite, une deuxième activité a lieu le vendredi de 19h à 20h. La Zumba ! Rejoignez un groupe qui vous permettra de danser pendant une heure. Laissez parler votre folie et profitez à fond d'un moment, qui en plus de vous amuser, vous fera brûler des calories ! Que vous ayez 15 ans ou plus, l'instructeur vous accueille sans soucis ! N'oubliez pas votre bouteille d'eau !

Enfin, si vous préférez brûler des calories de manière individuelle, prendre de la masse musculaire, vous préparer à un concours, à une course à pied ou tout autre objectif, contactez Anthony ou Johnny. Ils dispensent des cours particuliers afin d'atteindre vos objectifs !

Association Sportive Omnisport (ASO) : 06.59.26.25.41 / 06.21.53.04.53 - a.s.omnisport@gmail.com - www.as-omnisport.fr



Mairie : 58 bis rue Poincaré 59160 Capinghem - Tél : 03.20.92.17.66 - Courriel : accueilag@ville-capinghem.fr